

# SOPRAVAP HYGRO

## Description

**SOPRAVAP HYGRO** est un écran pare-vapeur hygrovariable étanche à l'air avec une résistance élevée à la déchirure. **SOPRAVAP HYGRO** est utilisé dans les toitures inclinées, les sols et les murs.

## Composition

Finition face supérieure	polymères régulant l'humidité
Armature	grille en polypropène
Finition face inférieure	polypropène non-tissé

## Emballage

Dimensions du rouleau (m)	50 x 1,50
Masse du rouleau (kg)	+/- 8,5
Nombre de rouleaux par palette	25

Stockage: sur une surface plane protégée à l'abri des intempéries

## Caractéristiques

Masse (g/m <sup>2</sup> ) (EN 1849-1)	110 +/- 15
Couleur	blanc-transparent
Résistance à la traction L x T (N/50 mm) (EN 12311-2)	≥ 320 x 285
Allongement à la force maximale de traction L x T (%) (EN 12311-2)	≥ 15 x 15
Résistance à la déchirure (au clou) L x T (N) (EN 12310-1)	≥ 315 x 340
Épaisseur équivalente à la diffusion de la vapeur d'eau Sd (m) (EN 1931)	0,5 - 55
Étanchéité à l'eau (EN 1928-A)	conforme
Réaction au feu (EN 13501-1)	E

## Mode d'application

**SOPRAVAP HYGRO** est appliqué sur le côté chaud de l'isolation thermique. L'étanchéité des murs et des toits est garantie en combinaison avec le mastic PAVABOND et le ruban adhésif PAVAFIX.

## Indications particulières

### Hygiène, santé et environnement:

Le produit ne contient pas de composant apportant un danger. Il répond d'une manière générale aux exigences relatives à l'hygiène, la santé et l'environnement. Pour toute information, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

### Management Qualité, Environnement et Sécurité:

**SOPREMA** attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, l'environnement et la sécurité. C'est pourquoi nous appliquons un système d'assurance Qualité, Environnement et Sécurité suivant **EN ISO 9001** et **EN ISO 14001**.

**SOPREMA** se réserve de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.